

Je trie mes déchets

**C'EST UN EMBALLAGE ?
SI C'EST OUI,
C'EST DANS LE BAC DE TRI !**

LE VERRE

**LE VERRE SE RECYCLE
À L'INFINI**



BOUTEILLES ET FLACONS EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE

**À DÉPOSER EN VRAC
DANS LES COLONNES
VERTES DE TRI**



RAPPEL

Ne pas rincer
vos emballages

Les déposer en vrac,
vidés, sans bouchon
ni capsule, ni
couverture

LES EMBALLAGES

**CHEZ VOUS,
TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS
LES PAPIERS SE TRIENT !**



**TOUTES LES BOUTEILLES
ET TOUS LES FLACONS
EN PLASTIQUE**



TOUS LES PAPIERS



**TOUTES LES CARTONNETTES
ET BRIQUES ALIMENTAIRES**



**TOUS LES EMBALLAGES
EN MÉTAL**

RAPPEL

Ne pas rincer
vos emballages
Les déposer en vrac
Ne pas les imbriquer



**TOUTES LES BARQUETTES
EN PLASTIQUE**



**TOUS LES POTS, BOÎTES
ET TUBES EN PLASTIQUE**



**TOUS LES FILMS, SACS
ET SACHETS EN PLASTIQUE**



**TOUS LES PETITS
EMBALLAGES EN MÉTAL**

LES ORDURES MÉNAGÈRES

**JE METS DANS LES
ORDURES MÉNAGÈRES**



PETITS OBJETS



PRODUITS D'HYGIÈNE OU SOUILLÉS



VAISSELLE



RESTES ALIMENTAIRES



**SAC TRANSLUCIDE OBLIGATOIRE
PAS DE VRAC DANS VOTRE BAC !**



VOTRE DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIE DE BRÉHAL
Route de Cérances - RD13
02 33 91 92 60

► Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Lundi, vendredi et samedi :

9 h - 12 h / 14 h - 18 h

Mercredi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30

Jeudi : 14 h - 17 h 30

► Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Lundi, jeudi et vendredi : 14 h - 17 h 30

Mercredi et samedi : 10 h - 12 h / 14 h - 17 h 30

**FERMÉE
LES MARDIS,
DIMANCHES
ET LES JOURS
FÉRIÉS**

Service déchets : 02 33 91 92 60

servicedechets@granville-terre-mer.fr

www.granville-terre-mer.fr

**Granville
Terre&Mer**
Communauté de Communes



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Jours de collecte DES ORDURES MÉNAGÈRES 2026



LA COLLECTE A LIEU AUSSI LES JOURS FÉRIÉS,
SAUF LES 1^{ER} JANVIER, 25 DÉCEMBRE ET 1^{ER} MAI,
DONT LA COLLECTE EST DÉCALÉE AU JOUR SUIVANT

LUNDI

Bréhal
Coudeville-sur-Mer

MARDI

Bréville-sur-Mer
Longueville

MERCREDI

Cérences
Le Mesnil-Aubert

JEUDI

Bricqueville-sur-Mer
Chanteloup
Hudimesnil

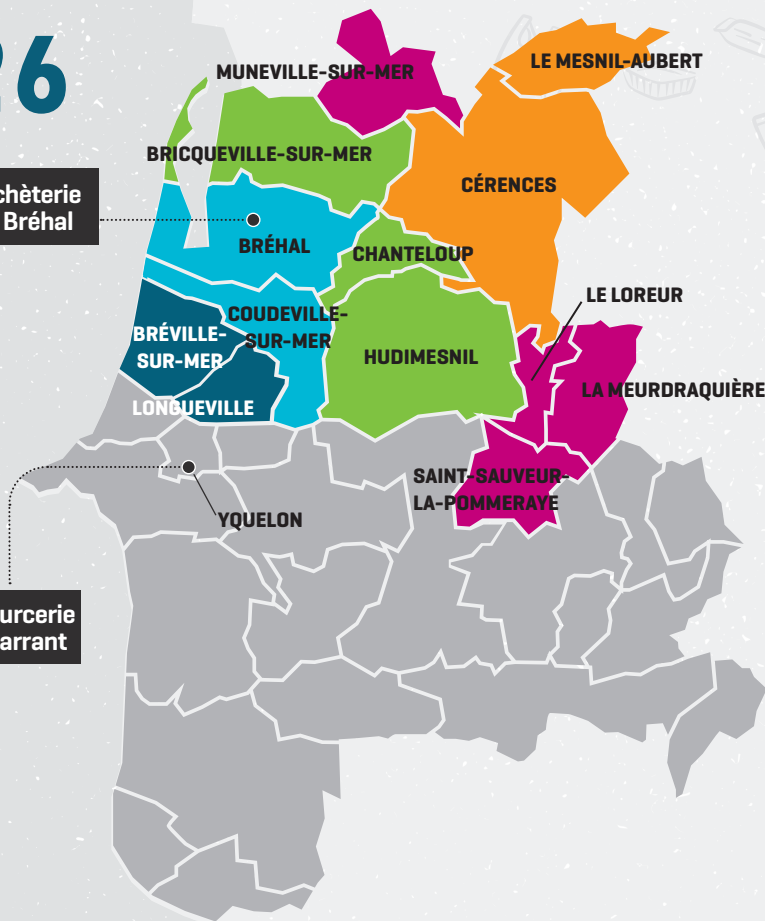
VENDREDI

Le Loreur
La Meurdraquière
Muneville-sur-Mer
Saint-Sauveur-La-Pommeraye (collecte maintenue
le 1er mai)

Merci de sortir votre bac la veille au soir devant votre
habitation et de le rentrer après le passage du camion-benne

Déchèterie
de Bréhal

Ressourcerie
Tri-Marrant



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !
LE DÉPÔT SAUVAGE EST PASSIBLE D'AMENDE
(ARTICLES R 632-1 ET 633-6 DU CODE PÉNAL)